

Enseignements de la 3 ^{ème} année de LICENCE (L 3) (Strasbourg)			
5 ^{ème} semestre (septembre / décembre)			
S 5	Unité d'enseignement fondamentale 5	15 ECTS	COEF 3,
	<i>L'étudiant choisit deux matières de TD parmi :</i>		
	Droit de la responsabilité administrative	32 h cours	13,5h TD
	Droit des biens	32 h cours	13,5h TD
	Droit des obligations 3	32 h cours	13,5h TD
	Droit des sociétés 1	32 h cours	13,5h TD
	Droit international public 1	32 h cours	13,5h TD
	Procédure pénale	32 h cours	13,5h TD
	Relations individuelles du travail	32 h cours	13,5h TD
	Unité d'enseignement d'Ouverture 4	6 ECTS	COEF 2
	<i>L'étudiant choisit deux matières (autres que celles choisies dans l'UEF5) parmi :</i>		
	Droit de la responsabilité administrative	32 h cours	
	Droit des biens	32 h cours	
	Droit des obligations 3	32 h cours	
	Droit des sociétés 1	32 h cours	
	Droit international public 1	32 h cours	
	Procédure pénale	32 h cours	
	Relations individuelles du travail	32 h cours	
	Si l'étudiant n'a pas choisi le Droit des obligations 3 et le droit des sociétés 1 dans l'UEF5, il doit obligatoirement choisir la ou les matières non suivies en TD dans l'UEO 4 ou dans l'UEO5		
	Unité d'enseignement d'Ouverture 5	6 ECTS	COEF 2
	1 cours obligatoire :		
	- Droit allemand composé de	32 h cours	
	• <u>Handelsrecht – droit commercial allemand</u> (18heures)		
	• <u>Europarecht II,- droit européen en allemand...</u> (14 heures)		
	1 cours au choix parmi les cours suivants ou ceux de l'UEO4 non encore choisis :		
	Droit de la responsabilité (cours en anglais)*	32 h cours	
	Histoire du droit du travail et conjoncture sociale	32 h cours	
	Informatique : préparation au C2i	9 h cours	7,5 h TD
	Libertés publiques	32 h cours	
	Unité d'enseignement Langue 5	3 ECTS	COEF 1
	<i>L'étudiant choisit une matière parmi les suivantes :</i>		
	Langue étrangère (Allemand, Anglais, Espagnol, Français langue étrangère)		13,5h TD
	Droit de la responsabilité (cours en anglais)* (Si cette matière n'a pas été choisie au titre de l'UE Ouverture 5)		32 h cours

	TOTAL ECTS S5 : 30
--	---------------------------

Enseignements de la 3 ^{ème} année de LICENCE (L 3) Strasbourg 6 ^{ème} semestre (janvier / juin)			
S6	Unité d'enseignement fondamentale 6	15 ECTS	COEF 3
	<u>L'étudiant choisit deux matières à TD parmi :</u> Droit administratif des biens et de la fonction publique 32 h cours 13,5h TD Droit des sociétés 2 32 h cours 13,5h TD Droit des sûretés 32 h cours 13,5h TD Droit fiscal 32 h cours 13,5h TD Droit international public 2 32 h cours 13,5h TD Procédure civile 32 h cours 13,5h TD Relations collectives du travail 32 h cours 13,5h TD Système juridique de l'Union Européenne 32 h cours 13,5h TD		
	Unité d'enseignement d'Ouverture 6	6 ECTS	COEF 2
	<u>L'étudiant choisit deux matières (autres que celles choisies dans l'UE F6) parmi :</u> Droit administratif des biens et de la fonction publique 32 h cours Droit des sociétés 2 32 h cours Droit des sûretés 32 h cours Droit fiscal 32 h cours Droit international public 2 32 h cours Procédure civile 32 h cours Relations collectives du travail 32 h cours Système juridique de l'Union Européenne 32h cours Philosophie du droit 32h de cours Si l'étudiant n'a pas choisi le Droit des sûretés et le droit des sociétés 2 dans l'UEF6, il doit obligatoirement choisir la ou les matières non suivies en TD dans l'UEO6		
	Unité d'enseignement d'Ouverture 7	6 ECTS	COEF 2
	2 cours obligatoires : - Droit allemand composé de : 32 h cours (à créer) - <u>Gesellschaftsrecht - droit allemand des sociétés</u> (18 heures) - <u>Arbeitsrecht - droit du travail allemand</u> (14 heures) - Histoire du droit privé allemand 32 h cours		
	Unité d'enseignement Langue 6 et MPP	3 ECTS	COEF 1

	<u>L'étudiant choisit une matière parmi les suivantes :</u> Langue étrangère (Allemand, Anglais, Espagnol, Français langue étrangère) 13,5h TD Droit anglais des contrats (cours en anglais)* 32 h cours
	TOTAL ECTS S 6 : 30 ECTS
	TOTAL ECTS Licence 3 : 60 ECTS